



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sports mécaniques

Question au Gouvernement n° 289

Texte de la question

ANNULLATION DU RALLYE PARIS-DAKAR

M. le président. La parole est à M. Michel Havard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Havard. Monsieur le secrétaire d'État chargé des sports, beaucoup de Français attendent des réponses après l'annulation du Rallye Paris-Dakar. En effet, pour la première fois depuis sa création en 1978, le rallye, qui devait prendre son départ le 5 janvier, a été annulé pour des questions de sécurité. Pourriez-vous nous préciser quels risques pesaient sur l'épreuve ?

Comme beaucoup de Français, je suis attaché à cet événement qui, depuis trente ans, associe de très nombreux passionnés de sport automobile qui poursuivent le rêve d'aventure initié par Thierry Sabine. Dans ce rallye, retransmis sur les cinq continents, sont engagés des coureurs de cinquante nationalités. Il mobilise dans tous les territoires de France - j'ai pu le constater à Lyon et dans sa région - les énergies d'hommes et de femmes, d'entreprises, de collectivités et d'amoureux du sport automobile. Aussi sommes-nous nombreux à redouter que cette annulation ne sonne le glas du Dakar. *(Mme Martine Billard et M. Yves Cochet applaudissent.)*

Par conséquent, j'aimerais savoir quelles initiatives vous comptez prendre pour assurer la survie du rallye en 2009 et au-delà. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des sports.

M. Bernard Laporte, *secrétaire d'État chargé des sports*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, la société ASO, organisatrice du Paris-Dakar, a décidé d'annuler le rallye 2008. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* C16:54 10/01/2008ette décision est motivée par les recommandations fermes du Gouvernement, après les événements dramatiques récemment survenus en Mauritanie, où quatre ressortissants français ont été assassinés, un autre grièvement blessé et trois militaires mauritaniens tués. *(" Et les casinos ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. le secrétaire d'État chargé des sports. J'attends qu'ils viennent me le dire après !

M. Albert Facon. Je rêve : il nous demande de l'attendre à la sortie !

M. le président. Poursuivez votre propos, monsieur le secrétaire d'État.

M. le secrétaire d'État chargé des sports. D'autre part, les menaces directes proférées par Al-Qaïda contre la course ont également poussé le Quai d'Orsay et le Gouvernement à émettre ces recommandations, malgré les mesures exceptionnelles prises par les autorités mauritaniennes, qui avaient déployé 4 000 personnes pour assurer la sécurité du rallye.

Nous savons tous qu'il est difficile de protéger des centaines de personnes sur des centaines et des centaines de kilomètres. Nul doute que la société organisatrice a pris la bonne décision.

Le Dakar fait partie intégrante du patrimoine africain, avec des retombées économiques bénéfiques pour le Maroc, le Sénégal et la Mauritanie.

La véritable question est celle de la pérennité de la compétition. C'est pourquoi une réunion rassemblera vendredi prochain les dirigeants d'ASO et mon cabinet afin d'envisager des solutions pour que le rallye perdure. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les*

bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - M. Laporte fait un geste d'impatience en direction du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Voyou !

Données clés

Auteur : [M. Michel Havard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 289

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 janvier 2008